

Troutmasters Fish-Off 2019/2020

DIMANCHE 16 MAI 2021



Le vainqueur 2019 et le vainqueur 2020 représenteront notre parcours à la finale qui aura lieu en Angleterre en 2021.



Peuvent participer les pêcheurs qui chaque mois, du 21 au 20 du mois suivant, ont pris les 3 plus gros poissons soit les 36 personnes figurant sur la liste ci-jointe.

Les poissons capturés seront à disposition de chaque participant après désignation du vainqueur et photos de l'ensemble des prises.

Vous trouverez le détail des horaires, le déroulement et le règlement au verso. Nous vous invitons à nous retourner le coupon d'inscription ci-dessous, dûment complété avant le 1^{er} février 2021.

Si vous pêchez habituellement avec un ami et qu'il n'est pas Troutmasters 2019/2020, il pourra participer hors concours, aux mêmes conditions. C'est souvent eux qui gagnent !!!

Espérant vivement vous compter parmi nous.

Bien cordialement,

TROUTMASTERS FISH-OFF 2019/2020

DIMANCHE 16 MAI 2021

HORAIRES :

8h40	⇒	Accueil des participants – Tirage au sort des postes pour la journée
8h45	⇒	Briefing
9h00 à 12h30	⇒	Pêche
12h30 à 14h00	⇒	Repas
14h00 à 17h30	⇒	Pêche
18h00	⇒	Proclamation des résultats

DÉROULEMENT :

Le parcours est divisé en 4 zones ; A, B, C et D. Le matin vous pêchez 2 postes dans chaque zone pendant 20 minutes, soit 8 fois 20 minutes. Vous aurez 10 minutes pour changer de zone. Même chose l'après-midi avec des postes différents.

RÈGLEMENT :

Mouches sans ardillon ou écrasé

Bas de ligne, soie, libre

Cannes : 3 maximum

Epuisette, dégorgeoir (obligatoires)

Le vainqueur sera celui qui aura pris le plus gros poisson (poids) conservé sur la journée. Vous pourrez conserver 1 poisson le matin et 1 l'après-midi de 55 centimètres minimum. Il devra être tué et enregistré sur la fiche de score aussitôt, pour être valable. En cas d'égalité, le total des 2 plus gros poissons comptera.

Tight line !!!

✂.....

Oui, je désire participer au TROUTMASTERS FISH-OFF 2019/2020

Le dimanche 16 mai 2021 au Moulin de Chaise Dieu du Theil

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postale Ville

Tél. domicile..... Portable

Inscription :

Concurrent avec repas, apéritif, café et vin compris.....98 euros

Repas du midi accompagnateur 30 euros x.....personne(s) = euros

Total = euros

Règlement à l'ordre de SAS Jean PUCCI, Le Moulin, 27580 CHAISE DIEU DU THEIL

Renseignements : 06 07 60 72 67 – pucci.jean@wanadoo.fr – www.moulin-de-chaise-dieu.fr